



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

CFPA: Ain

Question écrite n° 37642

Texte de la question

M Noël Ravassard attire l'attention de Mme le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, charge de la formation professionnelle, sur la situation du centre FPA de Bourg-en-Bresse (dans l'Ain). A une époque où la formation est de plus en plus nécessaire pour donner à tous plus de chances de trouver un emploi, le centre de Bourg-en-Bresse s'est retrouvé avec seulement dix-sept sections qualifiantes en 1987. Si la section « monteur optique, lunetterie » n'était pas maintenue et si la fermeture des sections « électricité en bâtiment » et « solier moquettiste » se réalisait, elles seraient ramenées à seulement quatorze, soit une perte d'un tiers de sa capacité de formation qualifiante. En conséquence, il lui demande quelles dispositions elle compte prendre pour remédier à cet état de fait, au moment où l'unanimité des hommes politiques se fait sur le développement rapide de la formation professionnelle.

Données clés

Auteur : [M. Ravassard Noël](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37642

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : formation professionnelle

Ministère attributaire : affaires sociales et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mars 1988, page 962